




Centre d'Action  Bénévole
Communautaire Matawinie
Chertsey, le 18 mars 2020

COMMUNICATION-Dir-18-03-20-2

Objet : Directives accompagnement-transport bénévole-Information COVID-19

Suite à l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement du Québec, concernant la COVID-19, le Centre d'Action Bénévole Communautaire Matawinie désire informer et s'assurer de la santé du public, des membres, des bénévoles et des employés conformément aux mesures de la santé publique.

La direction du CABCM a pris la décision, en date du lundi 16 mars 2020, de mettre en place certaines mesures visant à assurer la protection des bénévoles, des clients et des employés pour tous ses services, dans le contexte de la propagation du Coronavirus.

L'accompagnement-transport fait partie **des services essentiels offerts aux personnes vulnérables**. Le CABCM continue donc d'offrir ces services avec l'aide de bénévoles ou avec ses employés (Nous contacter pour connaître les critères en vigueur).

POUR TOUS LES BÉNÉFICIAIRES ET BÉNÉVOLES ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT BÉNÉVOLE

Ne plus se présenter au bureau

Pour tous les bénévoles, nous vous demandons de ne plus vous présenter dans nos locaux. Nous vous contacterons par téléphone ou par courriel, et ce pour vous transmettre les demandes d'accompagnement-transport essentiels. Vous pourrez également nous contacter par téléphone ou par courriel pour nous transmettre toutes les informations en lien avec les dépenses à vous rembourser.

Lavage des mains

Le CABCM demande à tous les bénévoles et à tous les clients qui auront un accompagnement-transport bénévole jugé essentiel de nettoyer leurs mains avec du savon au moins 20 secondes et ce, avant, pendant et après l'accompagnement. Cette mesure est destinée à protéger les bénéficiaires et les bénévoles.

Éviter tout contact direct

Dans le but d'éviter tout contact de proximité, nous vous demandons d'asseoir le bénéficiaire sur la banquette arrière de votre véhicule. Nous devons éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégier l'usage de pratiques alternatives. Toutes les règles d'hygiène ont été renforcées, aucun bénévole n'aura de contact direct avec les bénéficiaires et respectera un mètre de distance avec nos bénévoles ou nos employés.

Aseptisation en lien avec l'accompagnement-transport

Avant et après l'accompagnement-transport bénévole, nous vous demandons de désinfecter les poignées de portes et les banquettes utilisées (avec un désinfectant antibactérien).

Accompagnement du bénéficiaire

Le bénévole à le choix d'accompagner le bénéficiaire où cela est encore possible, ou de l'attendre à un lieu de rencontre établi préalablement.

Un site internet a été mis à la disposition des gens pour avoir accès à l'ensemble des informations : www.quebec.ca/coronavirus

Robert Beauparlant,
Directeur général